

trionale de ces trois provinces, de vastes étendues de terre qui n'ont jusqu'à maintenant été explorées que d'une manière superficielle, mais l'on sait que cette région a une superficie de 285,752,761 acres, dont 22,390,540 acres sont recouvertes d'eau.

La Division des Ressources naturelles, du ministère de l'Intérieur, publie des rapports accompagnés de cartes indiquant les terres domaniales concédées et celles encore disponibles dans ces trois provinces; on doit notamment citer les suivantes: cartes des terres du Manitoba, de la Saskatchewan, du sud de l'Alberta et du nord de l'Alberta; cartes des terres des provinces des prairies, à petite échelle; cartes des terres à blé de l'Alberta; le Manitoba, ses progrès et ses avantages; le crédit agricole; la région de la rivière de la Paix, dans l'Alberta; description des ressources et des avantages de la province de la Saskatchewan, etc. Des publications similaires ont pour objet d'autres parties du Canada, telles sont: Ressources naturelles de la Nouvelle-Ecosse; Ressources naturelles de Québec; La province du Nouveau-Brunswick; Le centre de la Colombie Britannique. Dans le but d'aider à la colonisation et de faciliter le défrichement cette division publie des listes de terres inoccupées tant dans les provinces des prairies que dans les provinces maritimes, avec une brève description, les prix et conditions de vente, les noms et adresses des propriétaires. Les personnes ayant l'intention d'acheter des terres peuvent ainsi choisir celles qui leur conviennent le mieux et se mettre en contact avec leurs propriétaires.

1.—Répartition des terres arpentées et cadastrées du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, au 1er janvier 1925.

Aire cadastrée.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Total.
	acres.	acres.	acres.	acres.
Homesteads concédés (y comp. ceux des soldats-colons). Préemptions, ventes aux colons et autres, terres occupées par les métis, données à titre de primes ou pour différentes causes, etc.	8,145,900	27,683,200	18,138,300	53,967,400
Octroyées aux compagnies de chemins de fer	5,110,000	7,453,500	3,653,500	16,217,000
Octroyées à la Compagnie de la Baie d'Hudson	3,566,997	15,177,063	13,120,014	31,864,074
Terres scolaires (1-18 des sections cadastrées)	1,206,400	3,184,000	2,177,960	6,568,360
Terres vendues, sujettes à drainage ultérieur	1,637,700	3,943,800	3,759,500	9,341,000
Terres vendues, sujettes à drainage ultérieur	89,642	50,916	37,992	178,550
Terres vendues sous le système d'irrigation	—	76,962	981,900	1,058,862
Terres boisées dont la coupe est affermée	946,900	645,400	1,844,000	2,936,300
Terres louées pour le pâturage	59,500	2,967,900	2,736,000	5,763,400
Réserves forestières et parcs	2,500,000	5,912,200	16,809,100	25,221,300
Terres réservées pour le reboisement (dans les limites de la région arpentée)	795,500	1,293,500	2,085,000	4,174,000
Sites des routes et chemins	977,132	1,468,480	1,288,456	3,734,068
Lots des paroisses et lots de grève	506,089	84,015	118,565	708,669
Réserves indiennes	455,834	1,113,674	1,368,768	2,938,276
Réserves indiennes rétrocédées	88,699	410,528	303,373	802,600
Lits des lacs et cours d'eau (dans les limites de la région arpentée)	4,260,500	1,904,300	2,300,460	8,465,260
Terres disponibles	5,011,000	4,700,000	16,240,000	25,951,000
Total, dans l'aire cadastrée	35,357,793	78,069,438	88,462,888	199,890,119

Inscription de homesteads.—Le tableau 2 est un relevé des concessions de terres et des rétrocessions au domaine durant les exercices 1874-1925, permettant de suivre les progrès du développement des provinces des prairies. De 7,426 en 1900, le nombre des postulants s'éleva rapidement à 41,869 en 1906, redescendit à 21,647 en 1907 pour se relever et atteindre en 1911 le double de ce dernier chiffre. C'est en l'année 1906 que se place le plus grand nombre de cessions "nettes", les inscriptions nouvelles ayant cette année-là dépassé les annulations de plus de 30,000. En 1911, les demandes de cession atteignirent leur apogée, avec 44,479 mais il fallut en déduire 22,122 annulations, laissant un chiffre net de 22,357 concessions effectives.